

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 février 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1^{re} période de questions
- Pause
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Journal municipal
 - Budget révisé 2010 OMH de Saint-Ferdinand
 - Contribution au déficit 2011 OMH de Saint-Ferdinand
 - Demande de dérogation mineure de Fiducie B. Boutin
 - Appui à la FQM (occupation du territoire)
 - Demande des Loisirs de Vianney
 - Demande du Centre d'action bénévole de l'Érable
 - 50^e anniversaire de vie sacerdotale M. Marcoux
 - Prolongement réseau d'égout (rue Principale Nord)
 - Vente pour non-paiement de taxes
 - Demande de COSODÉLO
 - Financement des CACI
 - Rencontre avec la députée Sylvie Roy
 - Demande de signalisation pour écoliers
 - Formation ADMQ
 - Requête pour la route Dussault
 - Requête pour l'eau de Vianney
 - Patrouille nautique
 - Utilisateurs non-résidents de la bibliothèque
 - Programme d'accompagnement en loisir
 - Compagnonnage eau potable
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

2011-02-22 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-23 Intersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-24 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 11 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2011-02-25 Prévisions de sorties

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
B. Barlow	éoliennes	Plessisville	18-01-2011
D. Langlois	CHQ	St-Ferdinand	04-02-2011
C. Tardif	CHQ	St-Ferdinand	04-02-2011
J.C. Gagnon	CHQ	St-Ferdinand	04-02-2011
B. Barlow	CHQ	St-Ferdinand	04-02-2011

2011-02-26 Journal municipal

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu de verser une somme de 150 \$ par mois, incluant les frais de déplacement, à M. Gérard Lessard pour le montage du journal municipal à compter du 1^{er} janvier 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-27 Budget révisé 2010 OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver le budget révisé 2010 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 33 714 \$ au lieu de 48 167 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-28 Contribution au déficit de l'OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de verser la contribution au déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour l'année 2011 au montant de 3 893 \$ payable en quatre versements égaux de 973.25 \$ en avril, juin, août et octobre 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-29 Dérogation mineure de Fiducie B. Boutin

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Fiducie Bernard Boutin pour le 4290 route du Domaine du Lac afin de régulariser l'implantation du chalet avec une marge de recul latérale du coin avant gauche de 1,15 m au lieu de 2 m et avec une marge de recul latérale du coin arrière gauche de 1,40 m au lieu de 2 m ce qui représente une dérogation de 0,85 m par rapport à la réglementation en vigueur à l'avant et de 0,60 m par rapport à la réglementation en vigueur à l'arrière. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-30

Occupation du territoire

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de l'occupation dynamique du territoire par le gouvernement et qu'elle s'est forgée une expertise solide et crédible à ce sujet;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités déposait, au printemps 2005, un projet de loi-cadre sur la décentralisation;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités déposait et rendait public, en février 2008, un énoncé de politique intitulé *Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales*;

Attendu que, le 18 décembre 2008, le gouvernement du Québec manifestait sa volonté de remettre à l'agenda la question de l'occupation du territoire en ajoutant ce mandat au ministère des Affaires municipales et des Régions;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités proposait en 2009 l'adoption d'une loi-cadre s'articulant autour de projets de territoire à l'échelle des MRC qui seraient soutenus par l'ensemble de l'appareil gouvernemental et les instances réalisant un mandat gouvernemental en région;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités plaide pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

Attendu que l'aménagement du territoire est une responsabilité politique dévolue aux MRC et que leurs schémas d'aménagement et de développement doivent être reconnus comme l'outil prépondérant de planification et de développement territorial, car les élus qui siègent à la MRC représentent l'ensemble des citoyens de toutes les communautés locales;

Attendu que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités est convaincue que toute démarche doit s'appuyer sur une gouvernance qui s'exercera près du citoyen et de ses besoins;

Attendu que les conférences régionales des élus jouent un rôle important de concertation à l'échelle de la région administrative et qu'elles doivent être renforcées en ce sens;

Attendu que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire affirmait, en octobre 2010, lors des dernières assises annuelles de la Fédération, sa volonté de considérer comme élément à la base de la stratégie gouvernementale l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation du territoire;

Attendu qu'à l'heure actuelle, dans son projet, la proposition gouvernementale évacue les municipalités locales et régionales et entraîne un glissement des pouvoirs en matière de planification et de développement du territoire, ceux-ci pourtant conférés depuis longtemps dans les lois municipales aux municipalités locales et aux MRC;

Attendu qu'à la suite d'une rencontre avec le ministre à l'occasion de la réunion de la Table Québec-Municipalités, celui-ci a démontré son ouverture à recevoir et à analyser une proposition formelle provenant de la Fédération Québécoise des Municipalités;

Attendu que, lors de l'assemblée des MRC des 1^{er} et 2 décembre 2010, les MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités se sont clairement exprimées en faveur de la proposition que cette dernière entend déposer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'occupation du territoire;

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

D'inclure l'ensemble des éléments de la proposition FQM comme étant partie intégrante de la présente résolution;

De demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, de reconnaître le rôle politique des élus locaux et des MRC et la primauté du schéma d'aménagement et de développement sur les autres outils de planification du territoire;

De demander au ministre qu'il adopte une loi-cadre sur l'occupation dynamique du territoire qui reconnaîtra la MRC comme le territoire visé dans la mise en œuvre de celle-ci;

De demander que cette loi s'articule autour de projets de territoire émanant de la concertation des MRC avec leurs municipalités locales et que la réalisation de ceux-ci soit soutenue par les instances régionales, particulièrement les conférences régionales des élus (CRÉ) et les conférences administratives régionales (CAR);

De mobiliser l'ensemble des municipalités et MRC membres de la Fédération Québécoise des Municipalités afin qu'elles adoptent la présente résolution et qu'elles en transmettent copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Fédération Québécoise des Municipalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-31

Centre municipal de Vianney

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de louer le centre municipal aux Loisirs de Vianney les 29, 30 et 31 juillet 2011 pour le Festival du Montagnard au coût de 50 \$ pour les trois jours. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-32

Contribution financière au Centre d'action bénévole Érable

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une contribution financière de 150 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour la réalisation du Gala Hommage aux bénévoles. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-33

Contribution financière aux Fêtes du 50^e anniversaire

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une contribution financière de 200 \$ au Comité organisateur des Fêtes du 50^e anniversaire de vie sacerdotale de notre curé Magella Marcoux pour l'organisation de la réception et de prêter gratuitement le centre des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-34

Mandat à Fréchette LGL « égout rue Principale Nord »

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme « Fréchette LGL » pour les relevés topographiques, la mise en plan et le contrôle de la qualité des travaux de prolongement de l'égout domestique de la rue Principale Nord ainsi que pour la demande de certificat d'autorisation révisée et les plans tels que construits pour un montant forfaitaire de 8 500 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-35

État des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé par Madame la Conseillère Renée Vigneault et résolu unanimement d'ordonner à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1), de transmettre avant le 4 mars 2011, au bureau de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires :

NOMS	MATRICULES	TAXES MUNICIPALES	TAXES SCOLAIRES	FRAIS DIVERS	TOTAL
9122-6761 Québec inc.	1702-58-3277	175.77 \$	69.15 \$	96.69 \$	341.61 \$
GRAND TOTAL		175.77 \$	69.15 \$	96.69 \$	341.61 \$

2011-02-36

Bâtiment St-Julien

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau résolu de demander à la Corporation d'hébergement du Québec de rencontrer les représentants du Collège Harrington dans les plus brefs délais afin que ceux-ci puissent présenter leur projet d'École sports/études en utilisant le bâtiment St-Julien. Il est de plus résolu de demander à la Corporation d'hébergement du Québec d'étudier attentivement la faisabilité ainsi que la rentabilité à long terme de ce projet ou encore d'orienter les représentants du Collège Harrington vers les instances politiques en charge du dossier. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-37

Maintien du financement additionnel des CACI

Attendu que le centre d'accès communautaire Internet (ci-après nommé CACI) est supporté en grande partie par des bénévoles;

Attendu que le CACI de notre municipalité est un endroit de rencontre pour les gens;

Attendu que le CACI est financé par Industrie Canada;

Attendu que le CACI fermerait ses portes advenant le cas où Industrie Canada ne lui fournirait pas le financement additionnel pour le faire fonctionner;

Attendu que les citoyens vont au CACI pour obtenir des informations sur le gouvernement en direct;

Attendu que les étudiants ont un point de rencontre pour faire leurs travaux d'études;

Attendu que les CACI sont une source de transmission de connaissances pour les personnes du troisième âge;

Attendu que les CACI sont une ouverture sur le monde;

Attendu que les CACI ont été mis sur pied pour faire du Canada le pays le plus branché;

Attendu que la municipalité, la commission scolaire, la bibliothèque, l'organisme porteur ne peuvent pas financer la totalité des frais qu'engage un CACI;

Attendu que le programme d'accès communautaire est essentiel à notre collectivité;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande à Industrie Canada le maintien du financement additionnel des centres d'accès communautaire Internet et le versement de l'aide financière dans les plus brefs délais afin d'éviter la fermeture du CACI de notre municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-38 Signalisation routière pour écoliers

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le contremaître des travaux publics à installer des panneaux de signalisation indiquant une zone d'embarquement/débarquement d'écoliers sur les routes ciblées dans la lettre des Autobus des Appalaches inc. du 14 janvier 2011, si requis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-39 Formation ADMQ

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser Sylvie Tardif à s'inscrire à la journée de formation « La gestion des contrats municipaux dans la foulée des récents changements législatifs » qui aura lieu le 22 février 2011 à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 230 \$ (taxes en sus) et autres coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-40 Patrouille nautique

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand autorise Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à poursuivre les démarches nécessaires pour amener le projet de la sécurité nautique sur le lac William à terme et qui consiste à trouver des étudiants en techniques policières, de compléter les formulaires requis pour que les personnes engagées soient nommées constables spéciaux, à s'informer au ministère de la Justice pour la façon de procéder pour que les constables spéciaux aient l'autorisation d'émettre des contraventions et à remplir tout formulaire nécessaire. Ce dossier sera fait en collaboration avec l'Association des riverains du lac William inc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-41

Utilisateurs non-résidents de la bibliothèque

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand continue d'accepter à notre bibliothèque municipale les citoyens de la municipalité d'Irlande tel que convenu lors de notre rencontre du 17 janvier 2011. La municipalité d'Irlande rembourse à la municipalité de Saint-Ferdinand le coût moyen de l'ensemble des utilisateurs à chaque année selon les coûts réels de la bibliothèque. Le nombre d'utilisateurs de la municipalité d'Irlande sera fourni par la bibliothécaire au 31 décembre de chaque année pour la facturation. Le coût moyen en 2010 est de 95.57 \$ en sus du coût de la carte de membre payable par l'utilisateur lui-même et la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de ne pas facturer pour les années antérieures à l'année 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-42

Programme d'accompagnement en loisir

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'inscrire la municipalité de Saint-Ferdinand au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées et d'autoriser Line Dickner à signer les documents requis à titre de répondante. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-43

Service de compagnonnage pour l'opérateur en eau potable

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu de retenir les services de Yvan Langlois pour effectuer le compagnonnage d'un opérateur en eau potable pour un montant d'environ 550 \$ (taxes en sus) pour le profil P6b. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-44

Rapport d'environnement

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter le rapport d'environnement de janvier 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-45

Rapport de voirie

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'activités de janvier 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 11 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2011-02-46

Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de janvier 2011 tels que présentés pour un montant de 192 626.06 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-02-47

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la présente séance soit levée à 20h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière